

DIALANGUE

Volume 5

Avril 1994

BULLETIN DE LINGUISTIQUE

Module des lettres et des langues modernes / Maîtrise en linguistique
Université du Québec à Chicoutimi

THÈME : L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE

L'hiver est froid, il a beaucoup de tempêtes et beaucoup de neiges. J'aime l'hiver. J'aime les flocons. les toitures son pleine de neiges.

Dominique, 2^e année



- ARTICLES ■ MÉMOIRES DE DEUXIÈME CYCLE
- TRAVAUX DE PREMIER CYCLE
- COMPTES RENDUS ■ ACTUALITÉS LINGUISTIQUES

ÉTUDE SOCIOLINGUISTIQUE SUR LA PERCEPTION DES ATTITUDES LANGAGIÈRES

Judith Tremblay et Nancy Côté

1. EXPOSÉ DE LA PROBLÉMATIQUE

Plusieurs études¹ ont déjà démontré qu'il existe une catégorisation sociale des individus selon la variété de langage qu'ils utilisent. Les variables phonétiques, qui sont une composante du code linguistique, influencent fortement la perception des attitudes linguistiques des locuteurs (Tremblay, 1990). Dans cet ordre d'idées, nous avons cru qu'il serait pertinent d'effectuer une recherche en sociolinguistique, portant sur certaines variantes phonétiques relevées, notamment, au Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est donc par l'étude de l'aspiration, du changement d'aperture de certaines voyelles et de la contraction des pronoms et articles que nous avons voulu vérifier si une locutrice féminine est mieux ou moins bien perçue suivant qu'elle utilise la variété standard ou non standard du langage. Voici spécifiquement, les variantes² qui seront ciblées dans cette recherche:

a) Aspiration du | ʃ | et du | ʒ |

ex.: | ʃ^h | [aʃ^hɑ], [ʃ^hātøz]
| ʒ^h | [ʒ^hɔkjɛʁ], [tɔʒ^huʁ]

b) Changement d'aperture

ex.: | wa | > | we | [mwe], [kʁe]
| ε | > | e | [fɛʁ], [pɛʁ]

c) Contraction des pronoms et articles

ex.: | il | > | i | [jesɔʁti], [isefɛt]
| la | > | a | [tʁavɛʁsãavy], [aleavwɛʁ]

Nous espérons que la présente étude saura apporter quelques précisions sur la perception linguistique des Québécois en ce qui a trait à l'utilisation, par une femme, de deux registres de langue distincts.

¹ Lambert et al., 1960; Nader, 1962; Labov, 1966.

² Ces variantes cibles sont accompagnées d'exemples tirés du texte ayant servi à réaliser cette étude.

2. HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

Plusieurs études sur le langage³ ont vérifié l'hypothèse selon laquelle la personnalité des locuteurs s'exprimant en français standard est jugée de façon plus favorable que celle des individus qui s'expriment en français non standard. Il est donc possible d'associer une certaine valeur de prestige à l'utilisation de la norme standard. À partir de cette assertion, nous avons tenté de vérifier la perception des témoins face à un locuteur qui dérogerait de la norme sociale préalablement établie. En outre, suite à l'hypothèse de Trudgill selon laquelle la norme favorisée par les femmes serait la norme standard, nous avons restreint notre étude à l'emploi de la norme standard ou non standard par une locutrice féminine. Il est possible de penser que l'utilisation de la norme non standard par la femme pourrait être encore plus stigmatisée. Comment notre société juge-t-elle le langage? Comment perçoit-elle la femme selon qu'elle privilégie la forme standard ou non standard du langage? C'est par le biais de cette recherche que nous avons essayé d'apporter quelques éléments de réponse à ces questions concernant l'aspect sociologique du langage.

3. MÉTHODE UTILISÉE

Pour effectuer cette recherche, nous avons utilisé la technique du locuteur masqué. Cette technique «consiste à présenter aux sujets une série d'enregistrements réalisés par les mêmes locuteurs utilisant successivement des niveaux de langue différents»⁴. Basée sur le différenciateur sémantique d'Osgood (1957), la démarche exige que les sujets-évaluateurs jugent la personnalité des locuteurs qu'ils entendent. Comme ils ne sont pas conscients qu'ils évaluent deux fois le même locuteur, les jugements qu'ils émettent sont vraiment représentatifs de leurs attitudes face au langage. Ainsi, nous avons choisi quatre locuteurs, deux féminins et deux masculins, qui ont eu à lire le même texte dans les niveaux de langue standard et non standard. Seule une locutrice a servi à notre analyse, les trois autres locuteurs étant présentés pour distraire l'attention des sujets-évaluateurs afin qu'ils ne soient pas conscients du but réel de notre enquête. Ainsi, leur réaction n'a pas été faussée par certaines attitudes linguistiques contrôlées.

Le texte que nous avons utilisé pour cette recherche est d'une durée d'environ 45 secondes et suite à la présentation de ce texte, les sujets-évaluateurs devaient répondre à un questionnaire. Ce questionnaire contient six questions⁵ dont trois portent sur la mémoire afin de distraire, encore une fois, l'attention du sujet-évaluateur. Les trois autres questions, portant sur la profession, le salaire et certains adjectifs qualificatifs nous permettent d'évaluer la perception des gens face à l'emploi de l'une ou l'autre de ces variétés. En ce qui concerne le choix des caractéristiques, nous avons choisi sept adjectifs qualificatifs⁶ qui servent à préciser davantage la perception des sujets face aux locuteurs. Les sujets-évaluateurs ont été choisis dans notre entourage, indépendamment du sexe, de l'âge, du salaire et de la profession de ceux-ci.

Finalement, afin de permettre aux témoins d'évaluer les locuteurs, nous avons utilisé une échelle graduée dans un ordre croissant. Cette échelle peut varier de 1 à 4 pour la question des salaires, de 1 à 6 pour l'occupation et de 1 à 7 dans le cas des caractéristiques. Ainsi, plus le chiffre attribué est bas, plus cela correspond à un niveau de prestige inférieur et lorsque le chiffre est élevé, la personne est vue comme plus prestigieuse.

³ Méar-Crine et Leclerc (1976), Tremblay (1990)

⁴ Méar-Crine et Leclerc (1976).

⁵ Le questionnaire est présenté en annexe.

⁶ Ces adjectifs découlent d'une liste de 30 adjectifs ayant servi à la recherche de Méar-Crine et Leclerc (1976).

4. ANALYSE DES RÉSULTATS

Tout d'abord, il faut préciser que les réponses obtenues à nos questions ont été soumises à une analyse de variance (test de Fisher). Aussi, pour qu'une variable soit considérée comme significative, il fallait que la probabilité associée à p , c'est-à-dire la probabilité que la différence soit imputable à un hasard, soit inférieure à 5% ($p < 0,05$). Les moyennes des deux variantes, standard et non standard, sont également présentées. Les deux tableaux qui suivent représentent donc les probabilités d'erreurs ainsi que les moyennes des résultats obtenus.

4.1 Occupation et salaire

Nous pouvons remarquer que les critères concernant l'occupation et le salaire des locutrices évaluées étaient très significatifs. En effet, la locutrice employant un langage non standard s'est vue attribuer la profession de femme de ménage avec un salaire se situant entre 10 000\$ et 20 000\$. Celle utilisant la variété standard a eu un jugement beaucoup moins critique, c'est-à-dire qu'on lui a attribué un salaire d'environ 27 000\$ et qu'on l'a classée dans la profession d'infirmière. C'est donc à dire que pour ces deux critères, la femme utilisant la variété la moins prestigieuse a été jugée défavorablement par rapport à l'autre locutrice.

4.2 Caractéristiques

Quant aux caractéristiques attribuées, seulement deux des sept items n'ont pas atteint une valeur significative. Les adjectifs *chaleureuse* et *amicale* ne sont donc pas représentatifs dans cette étude.

Les autres adjectifs qualificatifs viennent renforcer notre hypothèse de départ. Ainsi, la locutrice employant une variété standard est considérée comme plus perfectionniste, plus intelligente, plus intéressante, moins masculine et plus féminine que celle utilisant le français non standard. Selon nos résultats, les caractéristiques qui sont dominantes dans la perception de la femme parlant un langage standard sont le perfectionnisme et la féminité. Ainsi, on valorise grandement la personnalité de cette femme (ex.: réussite, maîtrise de soi, leadership etc.) et de façon implicite on lui attribue un statut social prestigieux par rapport au langage non standard qui est dévalorisé chez la femme.

5. CONCLUSION

Les résultats de notre enquête montrent que notre hypothèse de recherche est vérifiée. Ainsi, il apparaît que le français standard est généralement plus valorisé que le français non standard. Le français standard est souvent associé à la norme idéale alors que le français non standard est associé à des situations non formelles. C'est sans doute pour cette raison que les locuteurs s'exprimant dans la première variété sont perçus de façon plus prestigieuse que les gens employant la deuxième variété, qui eux sont considérés comme faisant partie du peuple ordinaire. Il semble aussi possible d'étendre cette tendance au langage utilisé par la femme. Ainsi, il s'avère que les femmes employant la variété non standard reçoivent un jugement plus critique de la part de nos sujets-évaluateurs que les femmes employant la variété standard. Cela pourrait s'expliquer par le fait que, comme nous l'a démontré Trudgill, la majorité des femmes tendent vers un langage standard, donc lorsqu'une d'elles déroge de cette norme, elle semble être jugée moins favorablement, possiblement à cause du nombre restreint de femmes qui recourent à la forme non standard du langage. Finalement, il serait intéressant de voir si on obtiendrait les mêmes résultats en effectuant une étude sur l'utilisation de ces deux niveaux de langue par des locuteurs masculins.

6. BIBLIOGRAPHIE

- DUMAS, D. (1987). *Nos façons de parler*. Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 155 p.
- LABOV, W.A. (1966). «The Effect of Social Mobility on Linguistic Behavior», *Social Inquiry*, vol. 36, n° 2, p. 186-203.
- LABOV, W.A. (1966). *The Social Stratification on English in New York City*, Washington (D.C.), Center for Applied Linguistics.
- LAMBERT, W.E., HODGSON, R.C., GARDNER, R.C. et FILLENBAUM, S. (1960). «Evaluational Reactions to Spoken Languages», *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 60, p. 44-51.
- LAPPIN, K. (1982). *Évaluation de la prononciation du français montréalais*. Revue québécoise de linguistique, vol. 7, n° 2, p. 93-108.
- MÉAR-CRINE, A. et LECLERC, T. (1976). *Attitudes linguistiques des adolescents canadiens-français vis-à-vis du français québécois et du français académique*. Cahiers de linguistique, n° 6, p. 155-170.
- NADER, L. (1962). «A Note on Attitudes and the Uses of Languages», *Anthropological Linguistics*, Florence M. Voegelin (ed.), vol. 4.
- OSGOOD, C.E., SUCI, G.J. et TANNENBAUM, P. (1957). *The Measurement of Meaning*, Urbana, University of Illinois Press.
- OSTIGUY, L. et TOUSIGNANT, C., (1993). *Le français québécois normes et usages*. Guérin, Montréal, 247 p.
- TREMBLAY, L. (1990). *Attitudes linguistiques et perception sociale de variables phonétiques*. Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée, vol. 9, n° 3, p. 197-221.
- TRUDGILL, P. (1974). *Sociolinguistics*, Penguin Books (Ltd), England, 189 p.
-

TEXTE STANDARD

Moi, je vais toujours faire mes achats à Jonquière. Hier, je suis allée avec ma mère et elle s'est acheté une paire de pantalons beiges et une jupe rouge. Je crois bien que mon père va la trouver belle. Après le magasinage, on est allé faire l'épicerie et c'est là que tout a commencé. Imaginez-vous qu'il était environ deux heures de l'après-midi quand nous avons rencontré Julie Masse. Moi, je n'étais pas très impressionnée parce que des vedettes, j'en vois souvent. Par contre, il y avait plein de gens autour d'elle. Je lui aurais bien demandé un autographe mais elle était trop occupée. On est allé voir mon grand-père pour lui raconter cela. Lui, les jeunes chanteuses, il aime bien ça. Il est sorti de la maison pour aller la voir au supermarché. En traversant la rue, il s'est fait frapper par une voiture et crois-moi, c'était tout un accident. Par miracle, mon grand-père n'était pas blessé du tout. Il a été très chanceux!

TEXTE NON STANDARD

Mwé, j'va toujhours fére mé achats à Jhonquière. Hier, ch't'allée avec ma mère pis a sét'acheté une pére de culottes bége pis une jhupe rouge. Ch'cré ben que mon pére va'a trouver belle. Après le magasinage, on é t'allé fére l'épicerie pis c'é là que tout a commencé. Imaginez-vous dont qu'y'était à pe près 2 heures de l'après-midi quand on a rencontré Julie Masse. Mwé, ch'tais pas impressionnée ben ben parce que dé vedettes, j'en vwé souvent. Par contre, y avait plein de monde à l'entourd'elle. J'y aurais ben demandé un autographe mé ètè trop occupée. On é t'allé vwèr mon grand-pére pour y conter ça. Lui, les jheunes chantheuses, i aime ben ça. I é sorti de la maison pour allé a vwèr au supermarché. En traversant a rue, i sé fèt frapper par un char pis cré mwé, c'tait toute un accident. Par miracle, mon grand-pére'tait pas blessé pantoute. I a été ben chanceux.

QUESTIONNAIRE

1. Êtes-vous généralement doté(e) d'une bonne mémoire?(ne cochez qu'une seule case)

Oui	Non	Ne sais pas

2. D'après vous, parmi les occupations suivantes, dans quel emploi voyez-vous cette personne? (ne cochez qu'une seule case)

concierge / femme de ménage	ouvrier / coiffeuse	agent d'assurance / secrétaire	technicien / infirmière	dentiste / avocate	comptable / enseignante

3. Vous souvenez-vous de ce que la mère a acheté lors de son magasinage? (ne cochez qu'une seule case)

une jupe beige et un pantalon rouge	une jupe beige et un pantalon beige	une jupe rouge et un pantalon beige	une jupe et un pantalon rouge

4. Dans quelle classe salariale classez-vous cette personne? (ne cochez qu'une seule case)

10,000\$ à 20,000\$	20,000\$ à 30,000\$	30,000\$ à 40,000\$	40,000\$ et plus

5. Selon vous, quelle serait la meilleure définition de la mémoire parmi les suivantes?

A) Une activité biologique et psychique qui permet de revivre des expériences antérieures	
B) Une réaction passive de l'esprit	
C) Une suspension momentanée de notre perception et un retour en soi	
D) Une aptitude à se rappeler quelque chose de précis	

6. Quand je vois cette personne dans ma tête, elle me semble: (pour chaque adjectif, cochez une seule case de 1 à 7)

	pas du tout	peu	pas tellement	neutre	un peu	assez	très
	1	2	3	4	5	6	7
chaleureuse							
amicale							
perfectionniste							
intelligente							
intéressante							
masculine							
féminine							

Merci d'avoir accepté de collaborer à cette étude.